



Financé par
l'Union européenne



AMBASSADE
DE FRANCE
AU GABON
ET À SAO TOMÉ-
ET-PRINCIPE

Liberté
Égalité
Fraternité



PLAIDOYER STOP VBG

NOTE DE POSITION :

VIOLENCE BASÉES SUR LE GENRE AU GABON : PRÉVENTION, PRISE EN CHARGE ET ACCOMPAGNEMENT

Pourquoi cette note est-elle cruciale ?

Les violences basées sur le genre ne sont pas seulement des violations des droits humains, véritables freins à l'égalité et au développement, elles persistent au Gabon malgré un cadre juridique prometteur, en raison de contraintes financières, du manque de ressources et de formation des acteurs locaux.



Qui l'a fait ?

Cette note de position a été co-rédigée avec 23 acteurs de la société civile gabonaise, institutions étatiques et médias, membres du groupe multi-acteurs du projet ACT VBG. Elle est également soutenue par des ONG internationales, et constitue un appel à l'action pour faire de l'élimination des VBG une priorité nationale !



Cette note propose des recommandations clés pour :

- ✓ Renforcer le cadre juridique pour protéger les victimes et traduire les auteurs en justice
- ✓ Développer des structures d'accueil et de prise en charge holistique pour répondre aux besoins juridiques médicaux, psychologiques et sociaux
- ✓ Renforcer la collaboration entre les autorités et la société civile pour une réponse collective et efficace

📍 Ancienne sobraga

☎ 077 95 69 69

Plus d'informations citoyennes-engagees.org

@ACT VBG



AGIR ENSEMBLE
POUR LES DROITS HUMAINS



Initiative
Développement

RECOMMANDATIONS CLEES

SUR LE CADRE JURIDIQUE ET SON APPLICATION



A court terme :

✓ Assurer la pérennité et **le renforcement des dispositifs juridiques** en faveur des droits des femmes, tout en garantissant une stricte application de la parité avec **un minimum de 30 % de femmes dans les postes décisionnels.**

A moyen terme :

✓ Garantir **la gratuité des certificats médicaux** pour les procédures judiciaires en cas de violence sexuelle et/ ou physique et mettre en place **une aide juridictionnelle** effective pour les victimes de VBG

✓ Inscrire **la violence administrative coercitive** dans la législation

SUR LES STRUCTURES DE PRISE EN CHARGE ET D'ACCOMPAGNEMENT



A moyen terme :

✓ **Renforcer le budget** alloué aux centres institutionnels de PEC

✓ S'assurer de l'existence du **personnel spécialisé sur les VBG** dans les services nationaux de PEC et d'accompagnement

A long terme :

✓ Mettre en place des **centres d'accueil dans toutes les provinces**

✓ **Subventionner des associations** capables de prendre en charge cette mission temporairement le temps de leur opérationnalisation

SUR LA COLLABORATION DE L'ETAT AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE



✓ **Renforcer les partenariats et subventions** pour structurer les OSC dans leur mission de prise en charge des victimes

✓ **Poursuivre les études sur les VBG**, notamment sur leur prévalence sur le territoire national

En savoir plus sur ce lien : <https://citoyennes-engagees.org/fr/article/note-de-position-plaidoyer-en-faveur-de-la-lutte-contre-les-vbg>